

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23043749

Déposé / Reçu le

21 MARS 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0701 960 096**

Nom

(en entier) : **ARMYA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **RUE TH. VERHAEGEN 196 - 202 à 1060 BRUXELLES**

Objet de l'acte : Nomination d'actionnaire/administrateur, cession des actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société a été réunie au siège social le 01/02/2023 accepte :

-La nomination de Monsieur ASLANYAN LEVON, domicilié RUE JOSEPH COOSEMANS 44 à 1030 BRUXELLES comme administrateur et actionnaire à partir de ce jour.

-La cession de 5 actions de Monsieur TAJJIOU YASSINE à Monsieur ASLANYAN LEVON .

L'ordre du jour épuisé, l'Assemblée est levée.

TAJJIOU YASSINE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).